PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2022

2022 – n°50

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 9 décembre 2022 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, Président**.

Étaient présents :
Soizic AUBERT - Francis BIGOT – Alain BOUSSAT - Gérard BRIELLE - Jacques BRILLET– Jean-Norbert BRILLET – Monique BRUNET - Michel DALIBARD – Yvon DELCOURT – Marie-Jo DELSART – Didier DEVIN - Joël ELIE – Chantal FLEURY – Annick FOUCAULT – Louis GARNIER - Jean-Claude GEVRAISE - Daniel GRAND - Michel HOCDE – Bernard LECLERC – André LEVEQUE - Michel MADIOT – Joël MAUGENDRE - Bernard MORICE – Jean-Pierre NOEL – Solange PAUMARD – Maryvonne PICAUT – André PIERRE – Annick POULARD - Nicole RAGAZZO – Georges ROMAGNE

Étaient excusés :
Françoise ANDRE – Nadine GLINCHE – Chantal LOURDAIS – Christian MAUBOUSSIN – Jean-Pierre ROUXEL – Jacqueline TERRIEN – Jean-Claude VOISIN

***

I - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du vendredi 30 septembre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II – Présentations de M. Jean-Michel Jouneaux, pressenti pour le poste de trésorier-adjoint, et de Mme Eveline Frigo, en tant que responsable Développement et Communication

JM. Jouneaux se présente : 63 ans, marié, 3 filles.
C'est un ancien salarié du Crédit Agricole et il est bénévole aux Francs Archers depuis octobre.
C'est grâce à MJ. Delsart qu'il a connu GM 53 et qu'il souhaite intégrer le Conseil aujourd'hui.

E. Frigo étant excusée, Y. Delcourt fait sa présentation et explique les raisons de son absence. Elle est ancienne administratrice à GM 72, mais aussi à la Fédération nationale comme expert dans les Commissions Communication et Développement.

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

III - Point financier

Au 09/12, il reste environ 21 000 € de dépenses à prévoir d'ici la fin de l'année.

Résultat provisoire : entre 5 000 et 9 000 €.

Nous avons des obligations qui arrivent à terme fin février 2023. Le Crédit Agricole doit nous proposer des placements sans risques.

Sur 85 fédérations, nous ne sommes que 3 à utiliser SAGA pour la comptabilité.

IV – Club thématique : proposition d'un nouveau nom et cotisation 2023

Il s'agit d'une adhésion directe à GM53.

Il nous faut changer de nom car qui dit « club » dit statuts, et il n'y en a pas.

Y. Delcourt propose « groupe thématique ».

Règles : ne pourront s'inscrire au groupe thématique que ceux qui n'ont pas de club dans leur commune et ne qui souhaitent pas s'inscrire ailleurs.

Pour les autres, il y aura l'obligation de s'inscrire dans le club de la commune de résidence, ou un club des environs. Pour ceux qui sont déjà dans le club thématique, ils peuvent rester.

Cotisation proposée : 20 €

Propositions validées par le Conseil.

V – Cotisation 2024

Lors du CA du 30 septembre dernier, Yvon Delcourt avait proposé de passer la cotisation 2024 à 7,60€, portée à 8€ après discussion, car GM 53 absorbe les augmentations nationales successives depuis plus de 2 ans, y compris l'extension concernant le covid.

Cependant, en présentant un résultat positif, M. Delcourt pense que les clubs ne comprendraient pas que nous augmentions à 8€.

Il propose donc de maintenir la cotisation 2024 à 7€.

Proposition validée par le Conseil.

VI – Cartes partenaires

Suite au vote lors des Journées Nationales du 30 mai 2022, la Fédération nationale imposera aux adhérents partenaires de prendre une cotisation complète en 2024.

Y. Delcourt suggère de garder notre système : l'adhérent ne paie que la cotisation nationale + l'assurance, pas la cotisation départementale. La seule chose qui change, c'est « la pastille » que nous mettrons dans SAGA, ce qui va augmenter le nombre d'adhésions à régler

VII – Tohapi : cadre et organisation

Le Bureau propose l'organisation suivante :

- Monique gère les inscriptions
- Jusqu'à maintenant, il fallait que chaque personne majeure paie une cotisation. A partir de 2023, il ne suffira que d'une seule adhésion par mobil-home.
- Quelle que soit la durée de la location, les frais seront de 20€ par mobil-home

Alain Boussat n'est pas d'accord avec cette proposition. Il considère que toutes les personnes présentes dans e mobil-home devraient régler une cotisation.

JP. Noël resitue le contexte : pour lui, il ne faut pas que le gain fait sur la location soit annulé par les cotisations des personnes majeures. Il donne un exemple : une personne qui souhaite inviter tous ses enfants et petits-enfants pour

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

son anniversaire. Dans ce cas, il trouve inutile de faire payer une cotisation à des adhérents qui ne viennent que pour cette fois.

Le Conseil valide la proposition suivante : le couple doit être adhérent, les autres personnes également. Les enfants et petits-enfants ne paient pas d'adhésion s'ils sont dans le même mobil-home.

VIII – Point sur les séjours ANCV 2023
16 séjours, 850 places, 580 inscrits à ce jour.

Tarif fixé par l'ANCV à 442€ (au lieu de 402€)
Aide de 194€ (au lieu de 180€)
Nous appliquerons donc la fourchette haute figurant sur la fiche de préinscription.
Pour 34% des inscrits, c'est le 1er séjour
60% ont droit aux aides
188 clubs

Grasse 3 au 10 juin : reste 14 places
Port Manech : reste 11 places
Ambleteuse 2 : reste 31 places
Sare : reste 42 places
Bois-d'Amont : reste 24 places
Murol : reste 30 places
Saint-Germain-au-Mont-d'or : reste 22 places
Marseille : reste 32 places
Saint-Jean-de-Sixt : reste 36 places
Complet : Espagne, Grasse 2, Obernai, Ambleteuse 1, Marseille 1
Chambre individuelle : 88€ maxi

Le transport a déjà augmenté de 17%, mais nous craignons d'autres surprises. En effet, les prix ont augmenté sur le carburant, les péages, les parkings

En 9 ans, nous sommes passés de 1 séjour à 16. C'est un outil très efficace pour le développement de GM53.

Nous cherchons des responsables pour les séjours :
- Sarre : A. Lévêque s'inscrit
- Bois d'Amont :
- Ambleteuse 2 :
- Marseille 2 :
- Saint-Jean-de-Sixt :

B. Leclerc et L. Garnier peuvent accompagner un 2ème séjour si personne ne se propose.

IX – Point sur les formations
Formation informatique
Des dates ont été données pour début 2023.

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

PST
2 formations PST en 2022. Groupes très intéressés et dynamiques.
Pour A. Lévêque, c'est une bonne idée de regrouper les 3 fonctions sur la même journée, c'est rassurant et également pratique pour le covoiturage.
Nous avons annoncé une journée de formation le 31 mars 2023, mais nous sommes obligés de trouver une autre salle car celles de la MSA sont déjà prises.

SAGA
3 types :
- pour les nouveaux responsables de clubs
- e-mailing
- comptabilité

Randonnée pédestre
L'IFRA a eu des demandes de formations pour l'encadrement des randonnées avant l'arrivée du Covid.
Un programme a été établi à partir de l'expérience acquise par la FD 35.
Les formations seront régionalisées.
Nous cherchons des personnes pratiquant la randonnée, souhaitant faire la formation de formateur et ayant déjà le PSC1.
Ch. Fleury a une personne à proposer, qui pourrait peut-être en trouver d'autres pour y participer.
Le but est de sécuriser l'encadrement des randonnées promenades dans nos clubs.

Mme Poulard parle de l'action organisée dans le canton de Loiron sur le thème de la prévention du mal-être en agriculture.

X – Goodies du Conseil départemental
A ce jour, nous n'avons pas beaucoup de nouvelles, à part le fait que Mme Mahier se charge du dossier.

XI – Journée de la Forme
La salle des sports d'Evron est réservée, on va voir s'il est possible de l'avoir gratuitement

Traiteur Brault
Repas à 16 € TTC, 17.21 € TTC avec la vaisselle
Apéritif offert par GM53
Entrée : terrine de poisson
Plat : parmentier de canard
Fromage, salade
Dessert : framboisier
Café
Tarif : 20€, sans les vins

Nouvelle activité à proposer : le foot en marchant. Y. Delcourt suggère d'inviter le Président du club de La Guerche pour qu'il nous donne des conseils.

Orchestre
Patrick Guillin seul : 500 €, Guso inclus
Patrick Guillin + 1 : 810 €, Guso inclus
Le conseil d'administration valide la 2ème solution.

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

Y. Delcourt propose de passer le Flash en 4 pages de façon à pouvoir ajouter une page avec les orchestres quand ils sont « validés » par au moins 2-3 clubs. Il faut aussi qu'ils déclarent au Guso et ne se fassent pas payer en espèces.
Le Conseil est d'accord.

XII – Point sur « Fête impériale »

Y. Delcourt précise que ce spectacle n'a pas été vu par la Commission avant et qu'il n'a pas plu autant que nous le pensions.
JN. Brillet indique que pour la séance de Château-Gontier, il y a eu un retard en raison du malaise de la personne chargée d'aider à l'habillage des artistes.

Pour 2023, c'est signé pour les transformistes. 2 dates : Mayenne et Château-Gontier

En fin d'année, nous avons une proposition avec Live Evénements. 3 dates : Mayenne, Louverné, Château-Gontier

Y. Delcourt propose 2 choses :

- soit rester sur un spectacle seul
- soit s'orienter vers un déjeuner spectacle

Le Conseil donne son accord pour un déjeuner spectacle. Nous contacterons M. Trottier pour le menu.

Pour Château-Gontier, éviter le mardi. Pour Mayenne, éviter le jeudi.
Proposition sous réserve que les salles soient disponibles :

- mercredi 25 octobre, salle polyvalente de Mayenne
- jeudi 26 octobre, salle des Pléiades de Louverné
- vendredi 27 octobre, salle festive de Château-Gontier

XIII – Voyage en Afrique du Sud en octobre 2024

JP. Noël projette le programme.
La publicité sera faite sur SAGA en début d'année prochaine.
Le Conseil valide.

XIV – Référents nationaux

Y. Delcourt demande aux administrateurs de lire les fiches « référents » qu'A. Boussat a mises sur le site et de donner réponse au prochain Conseil.

Il questionne également les administrateurs quant à leur capacité à relever seuls un club qui semble condamné à la dissolution. Il explique que les visites faites aux clubs demandeurs nécessitent de faire des kilomètres et que cela a un coût pour GM 53.
Il cite quelques clubs qui ont réussi à « renaître » après le passage de Y. Delcourt et M. Dalibard : Saint-Denis-d'Anjou, Saint-Fort, Louverné.

XV – Livret des avantages Générations Mouvement 53

La dernière mise à jour faite par Monique a été ajoutée dans les enveloppes qui seront distribuées aux Présidents de clubs avec les Flashs.

XVI – Tour de table et questions diverses

- Y. Delcourt
  434 212 adhérents en 2021 au National
  459 020 adhérents en 2022 (+ 5.7%)

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

47 fédérations sont en hausse, 27 sont stables et 9 en baisse
Le budget national augmente de 17% en particulier à cause de la fin du télétravail.

Y. Delcourt est rééligible à la Fédération nationale en 2023. Le Conseil est d'accord pour qu'il se représente.

Henri Lemoine étant en fin de mandat, il a demandé à Y. Delcourt s'il pouvait venir à notre assemblée générale.

Assurance : cette année, 1 021 dossiers d'annulation voyage ont été ouverts à fin septembre pour un montant de 705 568.38 €
Côté sinistres, 113 dossiers ouverts en 2022 (arrêté à fin septembre)
L'assurance comprend aussi les sorties d'1 journée.

Les webinaires enregistrés ne sont pas consultés.
Il est prévu d'imprimer un livret d'une douzaine de pages pour que les gens soient informés.

Y. Delcourt donne les noms de 2 nouveaux partenaires nationaux

Finale nationale de pétanque 2023
Le concours de pétanque doit changer de lieu, ce qui n'est pas facile. Il nous faut 50 terrains et des hôtels en conséquence, car il faut compter au minimum 450 personnes à loger avec un seul service pour le repas.
Il se fera donc à Argelès s/Mer dans un centre Azureva, et dans un centre de vacances de la Gendarmerie si besoin.

Concours photos 2023 sur le thème « Reflets »
Concours Novella 2023 sur le thème « Racontez-nous votre Madeleine de Proust »
La Fédération nationale aura 50 ans en 2026, comme notre fédération.

Journées Nationales du 23 au 26 mai à Ronce-les-Bains. Pour représenter sa fédération et voter, il faut que les frais soient pris en charge par le département.

Séminaire des Présidents du 10 au 13 octobre à Collonge-la-Rouge (Corrèze)

- M. Dalibard
  Il trouve anormal que Groupama nous annonce être en déficit sur le contrat Arcange alors que d'après ses calculs, ce n'est pas le cas.
  Le club de Forcé fonctionne bien. Le Territoire se porte bien.

- M. Brunet
  Elle pense pouvoir faire adhérer 7-8 adhérents.
  Elle va essayer de faire revenir Ménil à GM53

- JP. Noël
  2 manifestations :
  - Soirée cocktail dînatoire à l'hippodrome de Laval
  - Conférence sur l'Ukraine
    Elle a été très appréciée et l'intervenant (ancien professeur d'économie au lycée agricole) accepterait certainement de la présenter à nos adhérents.

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

- G. Romagné
  La Bigottière a un souci de réservation de salle avec la mairie.

- Y. Delcourt précise qu'il faut inciter les responsables à assister aux formations PST.

- D. Devin
  Il souhaite une réunion afin de définir les thèmes à aborder en formation sécurité routière.
  Il aimerait aussi que l'on parle des règles de sécurité à l'occasion des réunions PST.

- J. Elie
  La Trésorière de La Bazouge-de-Chémeré s'arrête.
  Le club d'Epineux-le-Seguin quitte GM 53 (très peu d'adhérents).

- A. Lévêque
  Les activités sont variées et appréciées à Parigné-sur-Braye. 2 nouveaux administrateurs vont s'impliquer.

- F. Bigot
  Les clubs baissent en nombre d'adhérents.
  Les activités se limitent aux cartes, belote et tarot, ce n'est pas très « vendeur ».

- A. Pierre
  Il n'est plus coprésident du club de Châtillon-sur-Colmont. Le nouveau Président a suivi la formation PST.
  Pour 2023, 3 concours de belote au programme.

- L. Garnier
  La pétanque est en sommeil à cause de la météo, elle reviendra au printemps.
  Y. Delcourt a demandé 100 tee-shirts au Crédit Agricole afin de récompenser les gagnants à l'Union régionale et de différencier les participants au concours national.

- J. Maugendre
  La Retraite sportive est un gros concurrent, il propose une réunion avec eux pour discuter des avantages qu'ils auraient à adhérer à GM 53.

- JM. Jouneaux
  Il est heureux de rejoindre une association aussi dynamique.

- M. Hocdé
  Le club d'Azé se porte bien. 42 nouveaux adhérents pour 2023.
  600 personnes au loto. 300 personnes à la bûche de Noël

- JN. Brillet
  Bouessay organise son AG le 4 janvier. Ruillé-Froid-Fonds semble repartir.
  St Charles-la-Forêt ne vient pas aux activités du Territoire.
  JN. Brillet souhaite regrouper 2 Secteurs afin d'avoir plus de monde à sa fête de l'amitié.
  Pierre Bouguier, créateur de « Huguette the power », propose de se lancer avec 3 EHPAD et éventuellement des adhérents du Secteur de JN. Brillet.

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.

- B. Leclerc
  Il constate qu'il y a du monde quand on organise des repas, galettes, bûches, mais beaucoup moins lors des rencontres hebdomadaires.
  Les clubs de Château-Gontier et d'Azé sont bien accompagnés par la Mairie.

- M. Picaut
  Les clubs sont tous repartis, même celui du Pas qui semblait plus en difficulté.
  18 personnes à la dictée. 200 personnes au repas du Territoire. Elle va tenter de proposer une sortie bowling.

- Ch Fleury
  Le concours de belote n'a pas trop mal marché (30 tapis), il est prévu d'en faire 2 en 2023

- D. Grand
  Le club va à Ambleteuse avec GM 53
  Les marches communales et territoriales fonctionnent bien
  Problème : St Cyr-en-Pail
  Sur le Territoire, St Pierre-des-Nids marche bien, mais les 2 autres vivotent.
  Neuilly-le-Vendin repartira en janvier.

***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h.

La Secrétaire : Le Président :

Monique BRUNET Yvon DELCOURT

Document destiné aux administrateurs départementaux, ne pas diffuser.